

**DEMANDE DE SOUTIEN MEMORIAV pour petits projets**

Ce formulaire permet d’adresser une demande de soutien pour des projets de planification, des projets de mesures d’urgence et des projets de conseil. Vous trouvez ci-dessous les explications à ce sujet. Pour les projets globaux de conservation, veuillez utiliser le formulaire prévu à cet effet disponible sur le site internet de Memoriav.

Nous vous prions de contacter la [personne responsable du domaine](https://memoriav.ch/fr/contact/) de Memoriav s’il s’agit de votre première demande de soutien ou si vous avez des questions concernant le formulaire.

Il n’y a pas de délai de remise pour ce formulaire. Il peut être remis à n’importe quel moment de l’année en l’adressant à une personne responsable (en règle générale la ou le responsable du domaine). En cas d’incertitude quant à la personne responsable, veuillez vous renseigner auprès de Memoriav en adressant un courriel à info@memoriav.ch ou en appelant le 031 380 10 80. Après réception du formulaire, Memoriav vous contactera et vous informera du temps de traitement prévu. En cas d’acceptation d’un projet, une convention sera signée et Memoriav recevra à l’achèvement du projet un rapport final et un décompte.

**Brève explication sur les types de projets**

Projet de planification : choisissez cette catégorie si vous avez besoin par exemple d’un soutien pour établir un inventaire ou une analyse d’un fonds ou pour planifier des travaux d’indexation ou de numérisation. Il est possible de soumettre des projets de planification pour toutes les phases d’un projet de conservation. Memoriav peut vous transmettre des noms et des adresses si vous avez besoin d’aide au préalable afin de rechercher des personnes compétentes pour les travaux de planification. Veuillez compléter les champs 1-3 et 6.

Projet de mesures d’urgence : cette catégorie est destinée à des mesures nécessaires à court terme : par exemple pour traiter et numériser des films atteints du syndrome du vinaigre ou des fonds photographiques dont les négatifs nitrates ont déjà commencé à se décomposer. Veuillez compléter les champs 1-2, 4 et 6.

Projet de conseil : les projets de conseil vont au-delà d’une simple consultation que Memoriav offre gratuitement. Ils permettent à de petites institutions et collections disposant de peu de ressources et manquant d’infrastructures de protéger leurs documents de dommages et de les utiliser. Memoriav aide à planifier des mesures d’accès et de conservation simples qui sont compatibles avec les ressources financières et humaines des institutions et collections. La prestation consiste essentiellement à mettre à disposition des personnes qui possèdent des connaissances approfondies en matière de conservation afin d’établir un catalogue de mesures en collaboration avec les institutions et les collections. Veuillez compléter les champs 1-2, 5-6.

La demande de soutien concerne un [ ]  projet de planification, [ ]  projet de mesures d’urgence, [ ]  projet de conseil

Les médias concernés sont des [ ]  photographies, [ ]  films, [ ]  vidéos, [ ]  documents sonores, [ ]  diaporamas, [ ]  autres :

|  |  |
| --- | --- |
| **1** | **Informations générales** |
| *1.1* | *Personne ou institution requérante* |
|  |  |
| *1.2* | *Personne responsable* | *Personne de contact* |
|  |  |  |
| *1.3* | *Adresse* | *Téléphone / courriel* |
|  |  |  |

|  |  |
| --- | --- |
| **2** | **Titre et description**  |
| *2.1* | *Titre du projet* |
|  |  |
| *2.2* | *Description succincte du projet** *Décrivez brièvement le but et le contenu du projet (la description sera publiée sur le site internet et le rapport d’activité de Memoriav)*
 |
|  |  |

|  |  |
| --- | --- |
| **3**  | **Projet de planification**Un projet de planification sert à préparer un projet global de conservation audiovisuelle.Vous pouvez faire une demande de soutien pour certaines ou pour toutes les phases de la planification (analyse du fonds, analyse du matériel, du contenu, évaluation, établissement des priorités, restauration, numérisation, indexation/catalogage/inventaire, accès, mise en valeur, planification financière et budgétaire). |
| *3.1* | *Travaux de planification prévus** *Décrivez pour quelles phases de la planification vous avez besoin de soutien.*
* *Quels sont les travaux préparatoires déjà existants ?*
* *Envisagez-vous d’adresser ultérieurement à Memoriav une demande de soutien pour un projet global ?*
 |
|  |  |

|  |  |
| --- | --- |
| **4** | **Projet de mesures d’urgence**Un soutien est octroyé à des projets de mesures d’urgence lorsque des documents sont gravement menacés et que le report de mesures mettrait leur existence en danger. Memoriav peut soutenir de tels projets si ensuite la pérennité des mesures peut également être garantie, à savoir la sauvegarde à long terme des originaux et des documents numérisés, l’indexation et l’accès.Tous les projets soutenus par Memoriav doivent être accessibles au public suisse sur place ou en ligne. A l’issue du projet, les métadonnées et, si c’est possible d’un point de vue juridique, les images et les sons sont mis à disposition sur la plateforme Memobase de Memoriav. |
| *4.1*  | *État de la planification et mesures prévues** *Décrivez les raisons pour lesquelles il est urgent d’agir.*
* *Si une analyse du fonds a déjà été effectuée (en externe ou en interne), indiquez la personne et la manière dont elle a procédé.*
* *Énumérez en détail tous les travaux de numérisation et de restauration prévus. Si l’information est connue, indiquez en outre qui exécute les travaux et quels appareils et logiciels sont utilisés à cette fin.*
* *Décrivez enfin la manière dont l’entreposage ou le stockage ainsi que l’indexation des documents concernés seront garantis à moyen terme, et comment vous souhaitez organiser l’accès aux documents.*
 |
|  |  |

|  |  |
| --- | --- |
| **5** | **Projet de conseil pour institutions ou collections de petite taille**Les projets de conseil permettent à des institutions et collections qui ne disposent pas d’infrastructures professionnelles et qui sont peu dotées en personnel d’esquisser des perspectives à long terme pour la conservation et la mise à disposition de leurs documents audiovisuels. Memoriav finance les conseils donnés par des expertes et des experts.La prestation consiste essentiellement à mettre à disposition des expertes et experts possédant des connaissances approfondies en matière de conservation, et qui élaborent un catalogue de mesures en collaboration avec les institutions et les collections. |
| *5.1* | *Situation de départ et besoin de soutien** *Indiquez les thèmes dans le domaine de la conservation au sujet desquels nous pouvons vous conseiller.*
* *Précisez les travaux préparatoires que vous avez déjà entrepris (par. ex. identification et analyse de matériaux, vérification de la situation des droits, etc.).*
 |
|  |  |

|  |  |
| --- | --- |
| **6** | **Budget, plan financier, calendrier**Indiquez tous les postes budgétaires connus et la planification financière. Prenez en compte le fait que Memoriav n’est en droit de financer qu’un maximum de 50% des coûts totaux du projet.Toutes les dépenses liées au projet peuvent figurer au budget. N’oubliez pas d’inclure vos prestations propres (par. ex. sous la forme d’heures de travail). Vous pouvez utiliser à cet effet le tableau Excel « Budget\_petits\_projets » qui se trouve sur le site internet des projets et qui présente une liste de postes budgétaires potentiels. Memoriav vous prête volontiers assistance en cas de besoin.Dans la planification financière, nommez des partenaires externes potentiels comme des autorités (communes, cantons) ou des fondations, même si vous n’avez encore reçu aucune réponse positive.Indiquez les délais dans lesquels vous souhaitez mener le projet en tenant compte également du temps nécessaire à l’acquisition de fonds de tiers. |
| *6.1* | *Coûts totaux et postes budgétaires particuliers** *Énumérez sous la forme d’un tableau tous les postes budgétaires déjà connus, y compris les prestations propres et les coûts totaux. Vous pouvez saisir les postes dans le champ ci-dessous ou dans le tableau Excel prévu à cet effet qui se trouve sur le site de Memoriav.*
 |
|  |  |
| *6.2* | *Financement** *Indiquez comment vous souhaitez financer le projet. Indiquez le montant attendu par Memoriav et précisez quelles administrations (commune, canton) et institutions (fondations, etc.) vous avez déjà sollicitées ou prévoyez de solliciter pour des ressources tierces.*
 |
|  |  |
| *6.3* | *Calendrier** *Décrivez aussi précisément que possible dans quels délais vous souhaitez mener le projet en tenant compte d’éventuelles acquisitions de fonds de tiers.*
 |
|  |  |

Date : Signature :